Trafic de bois : l'Etat ferme les yeux sur le pillage des forêts publiques françaises

Article rédigé par Disclose, le 22 février 2023

Source [Disclose] : Le bois de chêne, coupé puis vendu par l'Office national des forêts (ONF), est au cœur d'un vaste commerce illégal entre la France et la Chine. Disclose dévoile comment des traders asiatiques et des scieries françaises profitent du manque de contrôle de l'administration pour contourner l'interdiction d'exporter le bois brut hors de l'Union européenne.

Un SUV blanc rutilant dévie de la route, s'engage sur un chemin boueux. «*C'est eux*», glisse Étienne*, propriétaire d'une scierie de chênes nichée près de la frontière belge, aux confins des Ardennes. Deux hommes descendent de la voiture et se dirigent vers les dizaines de troncs empilés les uns sur les autres sur une trentaine de mètres. Des chênes qui, pour certains, ont été coupés dans les forêts publiques françaises.

Les deux hommes, d'origine chinoise, sont des négociants en bois. Des traders chargés de fournir des hommes d'affaires chinois en chênes achetés auprès de grossistes français souhaitant vendre leur marchandise au plus offrant. Smartphone en main, ils photographient les grumes, les troncs bruts, sous tous les angles. «Dans cinq minutes, ces photos sont chez quatre sociétés chinoises à Shanghaï. Si l'on a un feu vert, ça peut partir en containers dans deux semaines», détaille Étienne, un brin admiratif. Pour lui, l'enjeu est de taille. « J'ai ici l'équivalent de dix containers de chênes, soit 250 m3, explique-t-il. Si je les transforme sur place, cela fait une perte de 40 000 euros pour l'entreprise. S'ils partent en Chine, cela fait un gain de 15 000 euros. » Les trois hommes s'éloignent pour régler les derniers détails. En toute discrétion. Et pour cause : la transaction est illégale.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

22/02/2023 01:00